

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, 13 December 1983

• 0933

The Clerk of the Committee: Honourable Members, I see a quorum. I will call the meeting to order.

Pursuant to Standing Order 69.(2), your first item of business is to elect a chairman. I am ready to receive motions to that effect.

Mr. MacLellan: I would like to nominate Claude-André Lachance.

Mr. Hnatyshyn: I second that motion.

The Clerk: It is moved by Mr. MacLellan and seconded by Mr. Hnatyshyn that Mr. Claude-André Lachance do take the Chair of this committee as chairman.

Motion agreed to.

The Clerk: I declare Mr. Lachance duly elected chairman of this committee. *Je l'invite à prendre le fauteuil.*

The Chairman: I would like to thank the members of the committee for their renewed confidence and also for the bipartisan nature of my nomination which is always appreciated.

I think my first duty to present to the committee is to call for nominations for the vice-chairperson post. Mr. Dubois.

M. Dubois: Monsieur le président, je propose M. Russell MacLellan comme vice-président.

• 0935

Le président: M. Dubois, appuyé par M. Hnatyshyn, propose la mise en nomination de M. MacLellan. Est-ce qu'il y a d'autres mises en candidature? Non. Est-ce que M. MacLellan est élu?

La motion est adoptée.

Le président: Félicitations, monsieur le vice-président. Je sais que je peux compter sur vous comme par le passé.

Now we move to the composition of the Subcommittee on Agenda and Procedure. Mr. Marceau.

Mr. Marceau: I move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of five permanent members, to include the chairman or the vice-chairman, one New Democratic Party member, one Progressive Conservative member and two Liberal members to be appointed by the chairman after the usual consultation with the Whips of the different parties, and that the New Democratic Party may be represented by either its permanent member or alternate.

The Chairman: Is there any discussion on what I think worked reasonably well last time? Do we agree to that motion?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 13 décembre 1983

Le greffier du Comité: Honorables députés, il y a quorum. Je déclare donc la séance ouverte.

En conformité de l'article 69.(2) du Règlement, le choix d'un président est le premier sujet à l'ordre du jour. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

M. MacLellan: Je propose la candidature de Claude-André Lachance.

M. Hnatyshyn: J'appuie la motion.

Le greffier: Il est proposé par M. MacLellan, appuyé par M. Hnatyshyn, que M. Claude-André Lachance prenne le fauteuil du Comité en qualité de président.

La motion est adoptée.

Le greffier: Je déclare M. Lachance dûment élu président du Comité. *I invite him to take the Chair.*

Le président: J'aimerais remercier les membres du Comité de m'avoir renouvelé leur confiance et d'avoir également proposé ma nomination d'une manière bipartisane, ce qui est toujours apprécié.

Sauf erreur, ma première tâche est de faire un appel de candidature pour la nomination d'un vice-président. Monsieur Dubois.

Mr. Dubois: Mr. Chairman, I move that Mr. Russell MacLellan be our vice-chairman.

The Chairman: Mr. Dubois, seconded by Mr. Hnatyshyn, moves the nomination of Mr. MacLellan. Are there other nominations? No. Is Mr. MacLellan duly elected?

Motion agreed to.

The Chairman: Congratulations, Mr. Vice-Chairman. I know that as in the past I will be able to count on you.

Nous passons maintenant à la composition du Sous-comité du programme et de la procédure. Monsieur Marceau.

M. Marceau: Je propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de cinq membres permanents, comprenant le président ou le vice-président, un membre du Nouveau parti démocratique, un membre du Parti progressiste-conservateur et deux membres du Parti libéral, qui seront désignés par le président après les consultations d'usage avec les whips des différents partis, et que le Nouveau parti démocratique puisse y être représenté par son membre permanent ou son substitut.

Le président: Y a-t-il des discussions au sujet de cette proposition, qui s'est avérée relativement raisonnable au cours de la dernière session? La motion est-elle adoptée?